

Département de Seine-et-Marne

<u>Canton de Nangis</u> COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016/DEC/175	
Date du conseil municipal 12/12/2016 Date de la convocation 05/12/2016	OBJET: SUBVENTION DE LA COMMUNE DE NANGIS A L'ASSOCIATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE NANGIS (A.Z.I.N.)
Date de l'affichage 05/12/2016	

L'an deux mille seize, le douze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 5 décembre 2016.

Étaient présents:

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Marina DESCOTES-GALLI, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Michel VEUX, Karine JARRY, Jacob NALOUHOUNA, Danielle BOUDET, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Stéphanie SCHUT.

Étaient absents représentés :

- Medhi BENSALEM, représenté par Didier MOREAU
- Pascal D'HOKER, représenté par Jean-Pierre GABARROU
- Rachida MOUALI, représentée par Monique DEVILAINE

Monsieur Didier MOREAU est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de télétransmission : 15/12/2016
Date de réception préfecture : 15/12/2016

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

CONSIDERANT le partenariat établi avec l'Association de la Zone Industrielle de Nangis (AZIN), notamment dans le cadre du développement économique et des projets municipaux,

CONSIDERANT que les attentes et les objectifs fixés par l'AZIN correspondent aux objectifs recherchés par la municipalité,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité à soutenir financièrement les actions de l'AZIN par le versement d'une subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE 1:

DECIDE de verser une subvention de 70 € à l'Association de la Zone Industrielle de Nangis (AZIN).

ARTICLE 2:

DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2017, en section de fonctionnement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 13 décembre 2016

Le maire,

Michel BULLOUT

Date de télétransmission : 15/12/2016 Date de réception préfecture : 15/12/2016